



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14329>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-14329**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : France Travail

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de services d'insertion professionnelle auprès des licenciés économiques, futurs licenciés économiques et autres bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle

Description : chaque lot comporte les deux prestations suivantes : une prestation d'appui aux salariés et futurs licenciés économiques des entreprises en redressement ou liquidation judiciaire, mobilisée de manière exceptionnelle sur demande des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) pour les lots n°2 à 18 ou de la direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) pour le lot n°1, et une prestation d'accompagnement spécifique dédiée aux licenciés économiques adhérant au contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Identifiant de la procédure : 6d59c3f7-597c-4429-b752-2fbbd6c0f52c

Identifiant interne : LPN LPR

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure adaptée prévue à l'article R.2123-1 3°) du code de la commande publique, selon des modalités librement définies par le pouvoir adjudicateur. France Travail engage des négociations avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre dans les conditions fixées dans les documents de la consultation. France Travail se réserve cependant la possibilité d'attribuer le marché sans négociation. Le marché est réservé à une profession déterminée. Le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1) Les candidats peuvent présenter une offre pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. S'agissant des lots n°2 à 18, le nombre maximum de lots susceptibles d'être attribués à un même candidat est fixé à trois. Dans le cas où un candidat, est pressenti pour être attributaire de plus de trois lots tel que prévu à l'article II.2 du Règlement de la consultation, les lots susceptibles de lui être attribués sont ceux qu'il a identifié dans sa Proposition méthodologique comme devant, par préférence, lui être attribués. Par exception, cet ordre de préférence n'est pas respecté s'il est le seul attributaire possible d'un lot. 2) Les demandes de renseignements sont adressées via le profil d'acheteur jusqu'au 07/03/2024. 3) Les plis sont transmis par voie électronique dans les conditions fixées par les documents de la consultation. 4) Une offre ne proposant pas de locaux dans un lieu d'intervention obligatoire ou proposant, pour les lots n°2 à 18, un prix unitaire par bénéficiaire supérieur au prix plafond mentionné au présent avis pour chaque lot sera, en particulier, déclarée irrégulière. A peine d'irrégularité, la Proposition technique du lot n°1 et la Proposition méthodologique des lots n°2 à 18, n'excèdent pas 100 pages en format A4, la taille de la police ne pouvant être inférieure à 10. 5) Les marchés sont à conclure à compter de leur date d'effet fixée au 1er juillet 2024 pour une période ferme de deux ans puis reconductible expressément deux fois pour une période d'un an pour chaque reconduction.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Ensemble du territoire français métropolitain

Description : Ce lot s'exécute sur l'ensemble du territoire national métropolitain. Les prestations sont mises en oeuvre, dans les conditions fixées par les documents de la consultation, uniquement dans le cas où au moins 200 salariés dépendant d'établissements d'une même entreprise ou d'un même groupe, situés dans le champ géographique de plusieurs des lots n°2 à 18, font l'objet d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) nécessitant une coordination et un pilotage spécifiques. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec trois Titulaires sauf si à l'issue de la consultation le nombre de Titulaires n'est pas suffisant. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 21200 bénéficiaires.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 1 300 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

Organisation qui reçoit les demandes de participation : France Travail

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Région Bretagne

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la Région Bretagne Lieux d'intervention obligatoires : commune de St Brieuc, commune de Brest, commune de Quimper, commune de Rennes, commune de Lorient, commune de Vannes. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1424 bénéficiaires Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 5 696 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2078 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2389 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1498.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 2 553 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

Organisation qui reçoit les demandes de participation : France Travail

Organisation qui traite les offres : France Travail

5.1 Lot : LOT-0011

Titre : Départements 78, 92 et 95

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire des Départements 78, 92 et 95. Lieux d'intervention obligatoires : Commune de Cergy ; Commune d'Argenteuil ; Commune d'Asnières-sur-Seine ; Commune de Nanterre ; Commune d'Ermont ; Commune d'Issy-les-Moulineaux ; Commune de Montigny le Bretonneux ; Commune de Mantes-la-Jolie ; Commune de Poissy. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 2155 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 8620 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 327 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la

prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 676 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 2441.

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 4 000 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 WEEK

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un

recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0017

Titre : Départements 04, 05, 13 et 84

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire des Départements 04, 05, 13 et 84 Lieux d'intervention obligatoires : - Commune d'Aix-en-Provence ; Commune d'Aubagne ; Commune d'Istres ; Commune Le Pontet ; 2ème ou 4ème arrondissement de Marseille; 8ème arrondissement de Marseille ; 11ème ou 12ème arrondissement de Marseille ; 16ème arrondissement de Marseille ; Agence de Manosque (lieu mis à disposition par France Travail) ; Agence de Digne (lieu mis à disposition par France Travail) ; Agence de Sisteron (lieu mis à disposition par France Travail) ; Agence de Gap (lieu mis à disposition par France Travail) ; Agence de Salon de Provence (lieu mis à disposition par France Travail) ; Agence de Châteaurenard (lieu mis à disposition par France Travail). Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1398 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 5592 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 365 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 720 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1610.

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

Nomenclature supplémentaire (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 2 744 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : Région Nouvelle Aquitaine

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la Région Nouvelle Aquitaine. Lieux d'intervention obligatoires : - Commune d'Angoulême ; Commune d'Aytré ou La Rochelle ou Lagord ou Périgny ou Puilboreau ; Commune de Rochefort ; Commune de Saintes ; Commune de Brive-la-Gaillarde ; Commune de Bergerac ; Commune de Boulazac ou Marsac ou Périgueux ; Commune de Bordeaux ; Commune de Bruges ou Eysines ; Commune de La-Teste-de-Buch ; Commune de Mérignac ou Pessac ; Commune Cenon ou Lormont ; Commune de Langon ; Commune de Libourne ; Commune de Villenave-d'Ornon ; Commune de Dax ou Saint-Paul-lès-Dax ; Commune de Mont-de-Marsan ; Commune d'Agen ; Commune de Bayonne ; Commune de Pau ; Commune de Niort ; Commune de Châtelleraut ; Commune de Poitiers ; Commune de Limoges. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 2 702 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 10 808 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2393 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2752 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 3209.

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 4 000 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0015

Titre : Départements 12, 31, 32, 46, 65, 81 et 82

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire des Départements 12, 31, 32, 46, 65, 81 et 82 Lieux d'intervention obligatoires : Commune de Castres ; Commune de Tarbes ; Commune de Montauban ; Commune de Toulouse ; Commune de Blagnac ; Commune de Balma ; Commune de Muret et Commune de Rodez. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1202 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 4808 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 050 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2281euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1280.

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 2 181 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Région Bourgogne - Franche-Comté

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la Région Bourgogne - France Comté Lieux d'intervention obligatoires : Communauté urbaine "Grand Besançon Métropole, Le Grand Belfort Communauté d'Agglomérations, Communauté d'agglomération de Vesoul, Espace Communautaire Lons Agglomération, Communauté d'Agglomérations du Grand Dole, Métropole de Dijon, Communauté d'Agglomération du Grand Châlon, Communauté d'agglomération "Mâconnais - Beaujolais Agglomération, Commune de Montceau-les-Mines, Commune de Sens, Commune d'Auxerre, Commune de Nevers. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1 101 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 4 404 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 373 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement

des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 729 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1 339.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 2 282 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la

capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de

rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Région Centre Val-de-Loire

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la Région Centre - Val de Loire. Lieux d'intervention obligatoires : commune de Bourges, commune de Chartres, commune de Châteauroux, commune de Tours, commune de Blois, commune d'Orléans, commune de Montargis, commune de Dreux. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1155 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 4 620 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2281 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2623 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1326.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 2 260 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0016

Titre : Région Pays de la Loire

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la Région Pays de la Loire. Lieux d'intervention obligatoires : Nantes métropole ; Arrondissement de Châteaubriant - Ancenis ; Commune de Clisson ; Communauté d'agglomération de la région Nazairienne et de l'estuaire ; Communauté urbaine Angers Loire Métropole ; Commune de Cholet ; Commune de Beaupréau-en-Mauges ; Arrondissement de Saumur ; Communauté urbaine Le Mans métropole ; Unité urbaine de Laval ; Communauté d'agglomération de la Roche sur Yon ; Commune de Challans. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1 714 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 6 856 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 265 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 604 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1964.

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 3 347 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :**Facturation en ligne :** Requise**La commande en ligne sera utilisée****Le paiement en ligne sera utilisé**

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen****Organisation chargée des procédures de recours :** France Travail**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** France Travail**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** France Travail**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** France Travail**5.1 Lot :** LOT-0002**Titre :** Région Auvergne - Rhône-Alpes

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la Région Auvergne - Rhône-Alpes. Lieux d'intervention obligatoires : commune de Bourg-en-Bresse ou commune de Péronnas, commune de Saint-Genis-Pouilly ou commune de Thoiry, commune de Moulins, commune de Vichy, commune d'Aubenas, commune d'Aurillac, commune de Romans-sur-Isère, commune de Valence ou commune de Bourg-lès-Valence, commune de Bourgoin-Jallieu, commune de Grenoble ou commune de Meylan ou commune de Saint-Martin-d'Hères, commune de Vienne, commune de Saint-Étienne, commune de Montbrison, commune de Roanne ou commune de Riorgues ou commune de Mably, commune du Puy-en-Velay ou commune de Brives-Charensac, commune de Clermont-Ferrand, commune de Riom, commune de Lyon, commune de Villefranche-sur-Saône ou commune de Limas, commune de Chambéry, commune d'Annecy, commune de Cluses, commune de Villeurbanne, commune de Vénissieux. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle

d'exécution du marché : 3469 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 13 876 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 263 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2603 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 3979.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 4 000 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas

échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Départements 93 et 94

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire des départements 93 et 94. Lieux d'intervention obligatoires : Commune de Montreuil ; Commune d'Ivry-sur-Seine ; Commune de La Plaine Saint-Denis ; Commune de Créteil ; Commune de Nogent-sur-Marne ; Commune d'Aulnay-sous-Bois. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 2 020 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 8 080 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 316 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 663 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 2 277.

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 3 881 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : Région Normandie

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la Région Normandie. Lieux d'intervention obligatoires : Commune de Caen ou communes limitrophes ; Commune de Lisieux ou communes limitrophes ; Commune de Cherbourg en Cotentin ou communes limitrophes ; Commune de Saint Lô ou communes limitrophes ; Commune d'Avranches ou communes limitrophes ; Commune d'Alençon ou communes limitrophes ; Commune de Flers ou communes limitrophes ; Commune de Bernay ou communes limitrophes ; Commune d'Evreux ou communes limitrophes ; Commune de Vernon ou communes limitrophes ; Commune de Rouen ou communes limitrophes ; Commune de Le Havre ou communes limitrophes ; Commune d'Elbeuf ou communes limitrophes ; Commune d'Yvetot ou communes limitrophes. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1 624 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 6 496 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2469 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2840 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1952.

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions

fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 **Critères de sélection**

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 3 326 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 **Documents de marché**

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0018

Titre : Départements 06 et 83

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire des Départements 06 et 83 Lieux d'intervention obligatoires : Commune de Cannes ; Commune de Fréjus ; Commune de La Valette du Var ; Commune de Le Cannet des Maures ; Commune de Nice ; Commune de Saint-Laurent-du-Var ; Commune de Valbonne ; Commune de La Seyne-sur-Mer ou Six-Fours. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire.

Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1 261 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 5 044 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 378 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 735 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1470.

Identifiant interne : 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 2 506 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de

pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0014

Titre : Départements 09, 11, 30, 34, 48 et 66

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire des Départements 09, 11, 30, 34, 48 et 66. Lieux d'intervention obligatoires : Commune de Montpellier ; Commune d'Alès ; Commune de Nîmes ; Commune de Narbonne ; Commune de Carcassonne ; Commune de Béziers ; Commune de Perpignan. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1 090 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 4 360 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2214 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2546 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1212.

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 2 065 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Région Hauts-de-France

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la région Hauts-de-France Lieux d'intervention obligatoires : Commune d'Amiens ; Commune d'Arras ; Commune de Beauvais ; Commune de Boulogne sur Mer ; Commune de Compiègne ; Commune de Creil ; Commune de Douai ; Commune de Dunkerque ; Commune de Lens ; Commune de Lille ; Commune de Tourcoing ; Commune de Calais ; Commune de Saint Quentin ; Commune de Valenciennes. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 2 564 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 10 256 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 294 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 638 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 2862.

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut

mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 4 000 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Région Grand Est

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire de la Région Grand Est. Lieux d'intervention obligatoires : Métropole du Grand Nancy ; Commune de Lunéville ; Commune de Metz (ou Commune de Montigny Les Metz ou Commune de Woippy ou Commune de Longeville Les Metz ou Commune de Ban Saint Martin ou Commune de Saint Julien Les Metz) ; Commune de Thionville (ou commune de Yutz ou commune de Manom ou commune de Terville ou commune de Algrange) ; Commune de Saint Avold ; Commune de Saint-Dié-des-Vosges (ou commune de Sainte-Marguerite); Commune de Mulhouse (ou commune de Pfastatt ou

commune de Kingersheim ou commune de Brunstatt ou commune de Didenheim ou commune de Riedisheim ou commune de Rixheim ou commune de Sausheim ou commune d'Illzach ou commune de Morschwiller-le-Bas) ; Eurométropole de Strasbourg ; Commune de Sélestat ; Commune de Troyes (ou commune de La Chapelle Saint Luc ou commune de Pont Sainte Marie ou commune de Saint-Julien-les-Villa, ou commune de Les Noës-près-Troye, ou commune de Sainte Savin, ou commune de Saint-André-les-Verger, ou commune de Rosières-près- Troye, ou commune de Bréviandes) ; Commune de Reims (ou commune de Tinquieu, ou commune de Bezanne, ou commune de Cormontreui, ou commune de Taiss, ou commune de Béthen, ou commune de Saint-Brice-Courcelle, ou commune de Champfleury) ; Commune de Charleville-Mézières (ou commune de Montcy Notre Dam, ou commune de La Franchevill, ou commune de Villers-Semeu, ou commune de Saint-Lauren, ou commune de Warcq ou commune des Ayvelles) Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 2 304 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 9 216 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 276 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 617 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 2552.

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une

profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 4 000 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Département 75

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire du Département 75. Lieux d'intervention obligatoires : 9ème arrondissement de Paris ; 11ème arrondissement de Paris ; 2ème arrondissement Paris ; 10ème arrondissement Paris ; 12ème arrondissement de Paris ; 14ème arrondissement de Paris. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1 589 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 6 356 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire

(lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 316 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 663 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1791.

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : Pour les lots n°2 à 18, les lieux d'intervention obligatoires sont indiqués au présent avis pour chaque lot (communes ou si précisés comme tels communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, unité urbaine, arrondissements sur le territoire desquels le Titulaire doit disposer pour l'exécution du marché, de locaux dans le champ géographique défini dans l'intitulé du lot). Les candidats ont également la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels, en dehors des lieux d'intervention obligatoires, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. A titre exceptionnel, France Travail peut mettre à disposition du Titulaire des locaux pour la réalisation des prestations, dans les conditions fixées par les documents de la consultation. La prestation est réservée à une profession déterminée : le Titulaire se conforme aux dispositions applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est

strictement inférieur à 3 052 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être

formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Départements 77 et 91

Description : Ce lot s'exécute sur le territoire des départements Départements 77 et 91. Lieux d'intervention obligatoires : Commune de Brétigny-sur-Orge ; Commune de Melun ; Commune de Juvisy-sur-Orge ; Commune de Meaux ; Commune de Torcy. Ce lot prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de commandes conclu avec un unique Titulaire. Nombre minimum de bénéficiaires à prendre en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 1 502 bénéficiaires. Nombre maximum de bénéficiaires susceptibles d'être pris en charge pour la première période contractuelle d'exécution du marché : 6 008 bénéficiaires. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire (lieu d'intervention obligatoire ou local additionnel) : 2 192 euros. Prix plafond par bénéficiaire de la prestation d'accompagnement des licenciés économiques dans un local affecté par le Titulaire sur demande de France Travail en cours d'exécution du marché : 2 521 euros. Nombre d'heures de travail à réaliser annuellement au titre de l'engagement d'insertion professionnelle pour la première période contractuelle d'exécution du marché, dans les conditions fixées par les documents de la consultation : 1653.

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 2 816 000 euros. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L6316-1 du code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2466186&orgAcronyme=h8j>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : a) avant la conclusion du contrat, sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative ; b) après la conclusion du contrat : 1°) sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; 2°) sur la base d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail, 1 avenue du docteur Gley, 75020 Paris. Le recours de pleine juridiction doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse ou implicite de rejet. L'organisation chargée de l'introduction de recours et des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris. Les coordonnées du Tribunal administratif de Paris sont disponibles dans la rubrique "Autres points de contact".

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : France Travail

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : France Travail

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : France Travail

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : France Travail

Numéro d'enregistrement : 130 005 481 00010

Département : Paris

Adresse postale : 1-5 avenue du docteur Gley

Ville : Paris

Code postal : 75987

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : damsection3.00171@pole-emploi.fr

Téléphone : 0140306000

Adresse internet : <https://www.pole-emploi.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Département : Paris

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Paris

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Télécopieur : +33 144534646

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 918c8ea0-1c2b-4dfb-b8dc-3dfce7fd64ff - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 05/02/2024 à 17:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2024